

NOMBRE DE MEMBRES

Séance du 30 mars 2023

afférents		qui ont pris
au Conseil Municipal	En exercice	part à la
		Délibération
11	11	10

L'an deux mille vingt-trois et **le 30 mars 2023, à vingt heures trente minutes**, le Conseil Municipal de la Commune de Belcastel, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis BESSIERE, Maire.

Présents : Monsieur Jean-Louis BESSIERE, Madame Hélène BIBAL, Monsieur Jean-Marie BONNEVIALE, Monsieur Daniel BOURDY, Madame Marie-Noëlle DANTAN, Madame Fabienne LANDES, Monsieur Vincent REYNIER, Madame Régine RIGAL, Madame Eliane PARIS, Madame Audrey VIGUIE-BOU.

Absents : Monsieur ALQUIER Jean-Pierre.

Date de la Convocation : 23/02/2023

Date d'affichage : 23/02/2023

Madame Fabienne LANDES a été nommée secrétaire de séance.

Résiliation anticipée du contrat de location du T1 - Studio Amans

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le locataire du logement T1-Studio Maison Amans, sis La Calade Basse, 12390 BELCASTEL, a demandé la résiliation du contrat annuel reconductible tacitement, signé le 03/12/2022. Le locataire quittera les lieux le 19/05/2023.

Le locataire pouvant mettre fin à tout moment au bail ci-dessus indiqué a ainsi respecté le délai imparti par l'art III du contrat de location qui requiert de donner au bailleur un préavis d'un mois.

Par conséquent, le Maire propose que ledit contrat soit résilié et que la résiliation prenne effet à partir du 19/05/2023.

Le dépôt de garantie de 300 €, versé par le locataire, sera remboursé en l'absence de dégradations, après avoir effectué un état des lieux de sortie en présence du bailleur et du locataire. Il sera restitué dans le délai maximal de deux mois à compter de la date de départ du locataire, déduction faite, le cas échéant, des sommes restant dues au bailleur.

Le Conseil Municipal, approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés, la demande de résiliation du contrat ci-dessus aux conditions sus-indiquées.

Fait et délibéré à BELCASTEL,
Les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre tous les membres présents
Pour extrait conforme.
Le Maire, Jean-Louis BESSIERE



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'B. Coeur', written in a cursive style.

Acte rendu exécutoire par

- dépôt en Préfecture le:

- publication sur le site internet :